

DÉPARTEMENT DES LANDES

BEYLONGUE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 SEPTEMBRE 2018

Convocation du 7 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et douze septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

Présents : NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, BOUHEYRE Christophe, DANTHEZ Céline,, MARION Karine, MORLAES Olivier, QUENTEL Chantal

Absents : HARDY Grégory, DECAUDAIN Monique, BROUCH Jean-Marc

Secrétaire de séance : MARION Karine

Ordre du jour

- **Approbation compte-rendu Conseil du 11 juillet 2018**
- **Avancée des différents dossiers**
- **Problème tracteur communal**
- **Proposition Gilles Gerbier**
- **Avancement photovoltaïque**
- **Questions diverses**

COMPTE-RENDU CONSEIL

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet 2018 .
Approbation à l'unanimité des présents concernés et signature .

AVANCÉE DES DIFFÉRENTS DOSSIERS

Commission sécurité

- Demande de passage de la commission de sécurité à l'école et à la garderie : renseignements à prendre auprès du SDIS
 - Film anti-intrusion à apposer sur les vitres de l'école (préconisation inspectrice CHSCT)
- contacter Centre de Gestion

SIVU: modification des horaires des employés du SIVU sur l'école de Beylongue

CCPT : compétence GEMAPI

- étude réseaux eaux pluviales à venir
- la compétence GEMAPI "eaux pluviales " ne sera pas retenu comme nouvelle compétence communautaire

PROBLÈME TRACTEUR COMMUNAL

À la suite du devis des travaux à engager pour la remise en état du tracteur communal ,(6850 € TTC) , et de la nécessité de changer dans un futur proche le train de pneus (AV et AR) , un devis a été demandé aux Ets Costedoat pour un tracteur neuf de 80 CV équipé frontal .

Une commission composée de Mrs Bouheyre Christophe , Morlaës Olivier et Dehez Stéphane est chargée par le conseil de se pencher sur cette proposition , voire d'en formuler d'autres . Un délai de 2 mois est proposé avant de connaître les conclusions de la dite commission , conclusions qui permettront au conseil de se décider sur l'option à choisir .

Devis proposition Costedoat (annexe 1)

PROPOSITION GILLES GERBIER

À la suite de la proposition de mr Gilles Gerbier concernant un projet de vente de fruits et légumes sur la commune , une commission se réunira en sa présence pour étudier la faisabilité du projet le lundi 1 octobre 2018 à 20h .

AVANCEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

INFORMATION

La société WPD porteuse du projet photovoltaïque sur la commune de Beylongue vient de faire parvenir un document intitulé : 'Avancement du projet photovoltaïque '

Y sont mentionnés entre autres les résultats de l'étude de faisabilité , les conclusions (favorables) de l'étude environnementale et le calendrier des procédures à lancer dans un futur proche .

La CCPT a inclus ce projet dans l'enveloppe Zer (zones à énergies renouvelables) du PLUI .

Il ne reste plus qu'à connaître la position des services de l'état ...

... extraits du document ...

1 Contexte du projet



Comme beaucoup de communes dans le département des Landes, le village de Beylongue est propriétaire de plusieurs parcelles dédiées à l'exploitation forestière. Toutefois, la surface exploitée en forêt est très faible et morcelée et ne permet pas de générer des revenus financiers significatifs pour la commune n'abritant par ailleurs aucune autre activité économique.

Lorsqu'il est contacté par wpd en mars 2017, Monsieur le Maire saisit l'opportunité d'étudier la faisabilité d'un projet photovoltaïque sur des parcelles en coupe rase depuis plusieurs années le long de la route départementale 14.

Une première visite permet de confirmer la similitude du site avec ceux, nombreux dans le département, qui abritent déjà des centrales photovoltaïques au sol. La décision est donc prise de présenter la démarche au service urbanisme de la communauté de communes du Pays Tarusate en charge de l'élaboration d'un PLUi devant être opposable au 1^{er} janvier 2020.

La réunion du 24 mai 2017 entre Monsieur Nougaro, Maire de Beylongue, Madame Capdevielle, Directrice des Services de la Communauté de Communes du Pays Tarusate, sa collaboratrice, Madame Lépine, Madame Lambert de l'ADACL et Madame Fagalde, wpd, permet de valider l'adéquation du site de Beylongue avec les critères de la communauté de communes et d'inclure le projet dans la liste des installations photovoltaïques projetées.

Afin d'être en phase avec le planning d'élaboration du PLUi, wpd lance l'étude d'impact environnemental du site en juillet 2017 afin d'être prêt pour déposer un permis de construire en juillet 2018.

Les discussions toujours en cours entre la communauté de communes du Pays Tarusate et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes sur les surfaces disponibles pour chaque type de zonage génère un décalage de planning mais n'ont pas remis en cause notre investissement dans le projet de Beylongue. Le présent document a pour objet de synthétiser les résultats des études environnementales et confirmer l'adéquation du site à l'implantation d'un projet photovoltaïque au sol.

2.3.1 Les derniers inventaires terrain confirment les enjeux de la parcelle

ETEN a établi un programme de prospection terrain pour compléter les inventaires de l'été 2017 et disposer d'un cycle biologique complet d'observations sur site pour tous les compartiments biologiques.

Cette synthèse confirme la faisabilité réglementaire du projet.



A ce stade, les faibles enjeux de la parcelle sont donc parfaitement confirmés. Les engagements pris par wpd concernant la conception de la centrale permettent d'envisager sereinement l'obtention du permis

2.3.2 Prochaines étapes : un dépôt de demande de défrichement et de permis de construire avant la fin de l'année

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Finalisation de l'état initial et transmission de la cartographie des enjeux (intégrant les mesures à mettre en œuvre) : fin août 2018
- Transmission d'un avant-projet détaillé par wpd à ETEN : fin septembre 2018
- Finalisation de l'étude d'impact et réalisation des demandes de défrichement et de permis de construire : fin novembre 2018
- Obtention des autorisations et soumission à appel d'offres CRE : début 2020
- Construction : 2020/2021

L'ordre du jour étant épuisé , mr le maire lève la séance à 21 h .

Signatures

